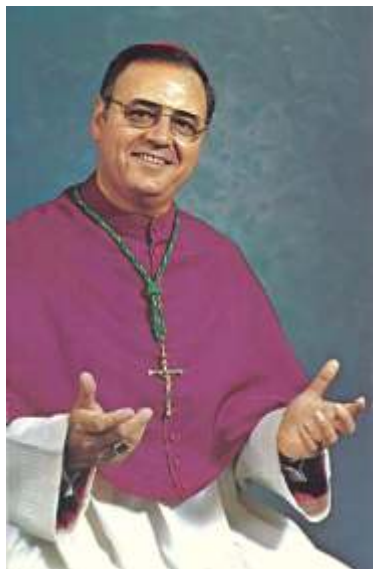


UN DÉFENSEUR INTRÉPIDE: Son Excellence Mgr Eugène P. LaRocque

(Extraits de textes assemblés par Soeur Chantal BUYSE)



S. Exc. Mgr Eugène P. LaRocque

M. et Mme van Nooten font référence, dans leur lettre, à l'action positive de S. Exc. Mgr Eugène P. LaRocque, évêque émérite d'Alexandria-Cornwall, qui a ouvert les portes de son diocèse aux Filles (1993) et aux Fils (1996) de Marie. Quelle fut son attitude?

UN ÉVÊQUE PRUDENT, HONNÊTE, JUDICIEUX

Monseigneur LaRocque connaissait les Fils et Filles de Marie depuis 1987, s'étant rendu à Rome où il les avait rencontrés, et aussi par l'arrivée dans son diocèse d'un prêtre affilié à la Famille des Fils et Filles de Marie. D'autres visites furent faites en Italie, à quelques reprises, pour rencontrer les Prêtres, Frères et Soeurs, afin de les étudier de près.

En 1995, il s'est rendu au Québec visiter plusieurs maisons des Fils et Filles de Marie et ainsi faire plus ample connaissance avec les personnes et les lieux. Il y a alors rencontré les supérieurs ainsi que la Fondatrice, Mère Paul-Marie, quatre de ses cinq enfants et sa mère, Mme Laura Bégin-Giguère. C'est donc avec un grand respect des convenances les plus élémentaires et les plus charitables qu'il a décidé d'ouvrir son coeur en permettant l'apostolat de la Communauté des Fils et Filles de Marie dans son diocèse.

«Attendez-vous à porter la croix», l'avait alors prévenu Mère Paul-Marie en précisant qu'il s'agirait de «la contradiction, du mépris, de la calomnie et de la vengeance». De fait, aussitôt après, des autorités ecclésiastiques se ligèrent contre Mgr LaRocque; de même pointait une levée de boucliers de la part de certains de ses prêtres et laïcs.

En 1996, l'ordination de quatre Fils de Marie était prévue à Cornwall, par S. Exc. Mgr Eugène P. LaRocque, avec l'approbation et en présence de S. Exc. Mgr Paul Michael Boyle, Vicaire apostolique de Mandeville, en Jamaïque, où oeuvraient aussi des Fils et Filles de Marie. Un travail de démolition a été aussitôt entrepris pour empêcher cette ordination. Lutte ignoble! Pourtant, la cérémonie de l'ordination eut lieu dans la joie, la paix et la beauté.



S. Exc. Mgr P. M. Boyle



23 juin 1996 - Cathédrale de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, à Cornwall, après l'ordination de quatre Fils de Marie par S. Exc. Mgr Eugène P. LaRocque, en présence de S. Exc. Mgr Paul Michael Boyle, placé à sa gauche.

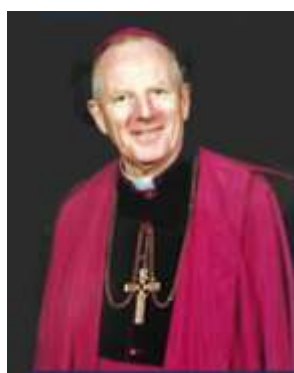
Une autre ordination était prévue encore à Cornwall, pour le mois de juin 1997. Les adversaires étaient à l'oeuvre plus que jamais. Le 24 mars 1997, la Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique informait le Père Pierre Mastropietro, alors Supérieur général des Fils de Marie, que S. Exc. Mgr Gilles Cazabon, o.m.i., alors évêque de Timmins, en Ontario, était nommé Commissaire pontifical pour les Fils de Marie.

Les adversaires savaient qu'en agissant ainsi ils réussiraient à bloquer l'ordination, car la nomination d'un Commissaire suspendait par le fait même l'autorité de Leurs Excellences Nosseigneurs LaRocque et Boyle, les seuls qui connaissaient depuis plusieurs années la Communauté des Fils et Filles de Marie, les ayant, en plus, sous leur juridiction épiscopale. Cette nouvelle nomination imposée par Rome fut d'autant plus étrange que les problèmes ne venaient pas de l'intérieur, mais de l'extérieur de la Communauté...

L'ordination du Père Stéphane Gamache fut ainsi annulée peu de temps avant la date fixée, créant un scandale parmi les fidèles. Par la suite, les autorités ont tenté à plusieurs reprises de se laver les mains d'une situation devenue inconfortable, imputant toute la responsabilité du report des ordinations annoncées et préparées de longue date au Père Pierre Mastropietro.



S. Exc. Mgr Gilles Cazabon



S. Exc. Mgr Colin Campbell

UNE AUTRE PORTE S'OUVRE

En 1997, S. Exc. Mgr Colin Campbell, évêque d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, province maritime, réclame à son tour des Fils de Marie pour son diocèse; ceux-ci s'y rendent à la fin de juin 1998. Lui aussi avait rencontré les responsables et était venu visiter les différentes maisons des Fils et Filles de Marie à Québec et, de plus, avait demandé à rencontrer Mère Paul-Marie.

Apprenant par la suite que quatre Fils de Marie, dont le Père Stéphane Gamache, seraient prêts, en 1999, à être ordonnés prêtres (trois à la prêtrise et un au diaconat), c'est donc encore en toute connaissance de cause que Son Excellence leur ouvre les portes et son coeur. Tout se prépare dans la plus

grande discrétion, le silence et le calme, là où l'ivraie des calomnies n'est pas semée..., et l'ordination a lieu le 14 août 1999.



14 août 1999 - Église Notre-Dame-de-l'Assomption, Arichat, N.-É. Photo de groupe à l'issue de l'ordination sacerdotale de quatre Fils de Marie - trois prêtres et un diacre - conférée par S. Exc. Mgr Colin Campbell.

Mais les adversaires n'étaient pas vaincus et continuaient leurs attitudes rebelles et provocatrices. Peu après éclata une guerre ouverte contre Mgr Campbell, tandis que la lutte contre Mgr LaRocque atteignait un sommet par une odieuse campagne de dénigrement contre sa personne lancée sur le réseau «Internet». Bien vite, l'innocence de l'accusé fut prouvée et Mgr LaRocque fut heureusement exonéré de tout blâme.

UNE NOTE DOCTRINALE

Le 15 août 2001, la Conférence des Évêques catholiques du Canada (CECC) profita de la fête de l'Assomption de la Vierge Marie pour bannir de l'Église l'Armée de Marie, une Oeuvre donnée par le Ciel.

Cette Note doctrinale fut adoptée par 93 évêques contre 2. Qui étaient les deux opposants? S. Exc. Mgr Eugène P. LaRocque, évêque d'Alexandria-Cornwall, en Ontario, et S. Exc. Mgr Colin Campbell, évêque d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, qui, après avoir observé pendant quelques années l'Oeuvre et les Fils de Marie, n'hésitèrent pas à réclamer leur aide. Une lettre à ce sujet, adressée à S. Ém. le Cardinal Joseph Ratzinger, alors Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, datée du 9 juillet 2001, témoigne de l'honnêteté remarquable de Monseigneur LaRocque... Une lettre demeurée sans réponse une fois de plus. Devant l'imminence de la parution de la Note doctrinale, Mgr LaRocque informa ses prêtres de l'injustice des évêques dans son bulletin *Inter Nos* (p. 21).

Mgr Colin Campbell se retira en 2002 pour des raisons de santé, tandis que Mgr Eugène P. LaRocque, ayant atteint cette année-là l'âge canonique de la retraite, remit sa lettre de démission, selon les normes du Droit canonique. La rapidité avec laquelle fut acceptée sa démission et effectué son remplacement fut blessante.



S. Ém. Card. J. Ratzinger

UN NOUVEAU COMMISSAIRE

Dès le début de son mandat comme Commissaire pontifical, S. Exc. Mgr Gilles Cazabon accumula des bourdes... si bien qu'en mai 2003 une nouvelle lettre de Rome annonça son remplacement par S. Exc. Mgr Terrence Prendergast, s.j., archevêque de Halifax. Une fois de plus, cette nouvelle nomination prouvait que les problèmes n'étaient pas internes à la Communauté des Fils de Marie. Alors qu'une autorité religieuse avait déjà confié au Père Pierre dix ans plus tôt que les Fils de Marie auraient été justifiés de se rebeller, une fois de plus, Mère Paul-Marie demandait la patience, l'ouverture et un accueil chaleureux au nouveau Commissaire. Demande répétée par la suite,



S. Exc. Mgr Terrence Prendergast



DIOCESE ALEXANDRIA-CORNWALL

220 CH. MONTRÉAL (RD) – C.P./BOX 1366 CORNWALL, ONTARIO K8H 5V4
TÉL. (613) 933-1138 FAX (613) 937-4931

INTER NOS

ENTRE NOUS !

Vol. XVI – no. 3 – July 26th, 2001

Chers confrères dans le sacerdoce,

Vous n'êtes pas sans savoir que la CECC a demandé aux évêques du Canada de voter sur la Déclaration doctrinale contre l'Armée de Marie, qui est maintenant à Rome pour le *recognitio*.

En dépit de mes efforts, aucun dialogue avec les accusé(e)s n'a eu lieu, soit au niveau diocésain, national ou de la Curie. J'y vois une injustice flagrante (même l'Inquisition permettait aux accusés de se défendre).

Je dois maintenant me préparer pour l'inévitable; je partage avec vous ce que je me propose de faire: après la Déclaration, puisque l'évêque est responsable de la saine doctrine dans son diocèse, je demanderai aux membres laïcs, aux religieuses et aux prêtres de faire Profession de foi; puisque je ne peux ni imposer ni nier des révélations privées, j'insisterai qu'en public ils n'enseignent que ce que l'Église catholique enseigne (ce que les prêtres ont toujours fait, d'ailleurs). Oui, les accusations sont sérieuses, mais la justice la plus élémentaire exige qu'on entende les accusé(e)s. Entre-temps on essaiera d'être aussi juste que possible ici, en notre Église locale !

† Eugène P. LaRocque
Évêque d'Alexandria-Cornwall

† Eugene P. LaRocque
Bishop of Alexandria-Cornwall

BETWEEN US !

Vol. XVI – no. 3 – July 26th, 2001

Dear Brothers:

As many of you are aware the CCCB has asked the Bishops of Canada to vote on a Doctrinal Declaration against the Army of Mary, which is now in Rome for *recognitio*.

In spite of my efforts no dialogue with those accused has occurred, either on the Diocesan, National or Curia level. I believe this is an injustice (even the Inquisition allowed the accused to answer their accusers).

I must now prepare for the inevitable; I share with you what I propose to do after the Declaration, since the Bishop is responsible for the purity of doctrine in his Diocese. I shall ask the lay members, the Sisters and Priests of the Army of Mary in our Diocese to make a Profession of faith; since I can neither force them to accept or deny private revelations, I shall insist that publicly they must teach only what the Church teaches (which is what the Priests have always done).

Yes, the accusations are serious, but basic social justice requires that the accused be given a hearing. Until then, we shall try to be as just as possible in our local Church!

même si, au soir de la première rencontre qui eut lieu en juillet 2003, la preuve nous était donnée que le mandat du Commissaire était déjà bien défini...

RÉALISATION DES PAROLES DU SEIGNEUR

Ainsi se réalisent les paroles du Seigneur à Marie-Paule: «L'ÉGLISE EST PARALYSÉE PAR LA MESQUINERIE DES ÉVÊQUES» (*Vie d'Amour*, vol. IX, chap. 43, p. 185, 1974) et celles de Marie à Akita, au Japon: «CARDINAL CONTRE CARDINAL, ÉVÊQUE CONTRE ÉVÊQUE...» (Shimura Tatsuya, *La Vierge Marie pleure au Japon (Akita)*, Suisse, Éditions du Parvis, 1985, pp. 44-45) À noter que la statue de la Vierge, représentant la Dame de Tous les Peuples, a pleuré



La statue de la Dame de Tous les Peuples qui a pleuré 101 fois au Japon.

101 fois, de 1975 à 1981. En 1975, par l'intermédiaire de la presse, de la radio et de la télévision, les 115 millions de Japonais ont tous entendu parler des phénomènes extraordinaires de «la Vierge d'Akita». Beaucoup les ont même vus sur le petit écran. L'authenticité des faits a été reconnue par l'évêque du lieu en 1984.

L'ATTITUDE DE GAMALIEL

L'attitude d'un évêque ouvert aux voies ascétiques et mystiques, S. Exc. Mgr Eugène P. LaRocque, évêque d'Alexandria-Cornwall, rappelle celle de Gamaliel. De plus, Mgr LaRocque fut le seul évêque qui, pendant des années avant de les accueillir, avait étudié les Fils et les Filles de Marie, interrogeant sur les écrits de l'Oeuvre non pas pour prendre en défaut, mais pour saisir honnêtement la pensée de l'autre. Il fut aussi le seul évêque capable d'informer même le Pape Jean-Paul II avec justice et en connaissance de cause, même s'il ne comprenait pas tout – et c'est normal, car c'est cela marcher dans la foi pure.

De même que Marie et Joseph ne comprenaient pas lorsque Jésus devait s'occuper des affaires de Son Père, ainsi Mgr LaRocque ne put tout comprendre, mais il a eu l'attitude louable de ne pas lutter contre l'Oeuvre de Dieu, contemplant les fruits qu'il voyait mûrir dans son diocèse, soutenu par la plupart de ses diocésains qui, eux aussi, voyaient les fruits, sachant défendre la cause des Fils et Filles de Marie jusque dans les médias lorsqu'ils étaient attaqués.

Soeur Chantal Buyse

(D'après les textes de Mère Paul-Marie parus dans *Le Royaume*, nos 123, 136, 147 et 158)